

canada *vie*^{MC}



Fonds d'actions canadiennes

(SRA) SF274

États financiers annuels audités et
renseignements financiers supplémentaires
non audités

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019



Fonds d'actions canadiennes

(SRA) SF274

Présenté à

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

Bilan de l'année 2019

L'année 2019 s'est avérée exceptionnelle pour les investisseurs. Tant les actions que les obligations et les marchandises ont terminé l'année en hausse, pour conclure une décennie caractérisée par le marché haussier le plus long de l'histoire. Même si presque toutes les catégories d'actif y ont connu des gains, l'année 2019 a connu sa part d'incertitude. Au cours des derniers mois de 2018, la table était loin d'être mise pour une belle année 2019. Toutefois, 2019 a montré une fois de plus que les hausses les plus importantes des marchés sont invariablement difficiles à prévoir. Elles surviennent habituellement quand on s'y attend le moins, souvent quand l'avenir semble parsemé de difficultés. Après les reculs observés en 2018 et malgré l'exacerbation des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, l'incertitude liée au Brexit et un ralentissement de l'économie mondiale, l'année 2019 a contre toute attente pris une tournure positive. Ce regain marqué d'optimisme à l'égard du marché s'expliquait surtout par les mesures prises par les banques centrales mondiales, la Réserve fédérale la première. Dans un revirement de sa politique monétaire, la Fed a amorcé un rajustement de mi-cycle en baissant ses taux d'intérêt trois fois entre le milieu de l'été et celui de l'automne. C'était là une volte-face par rapport à 2017 et 2018, où elle avait haussé le taux des fonds fédéraux baromètres pour normaliser les taux d'intérêt et donner à l'économie les munitions suffisantes pour ses prochaines batailles. Cela ne veut pas dire que 2019 s'est avérée d'une volatilité extrême. Pendant l'année, la culmination des tensions géopolitiques et des différends commerciaux des deux côtés de l'Atlantique ont fait fluctuer les cours des titres à la hausse comme à la baisse. Tous les yeux étaient rivés sur la guerre commerciale sino-américaine, mais d'autres conflits outre-mer ont aussi eu des répercussions sur la croissance économique et les prix des actifs financiers. Mentionnons par exemple les négociations continues sur le Brexit, l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) et la discorde au sujet des tarifs américains sur les voitures européennes. Ce qui était plus prévisible, par contre, c'est que le prix du pétrole est resté confiné dans la fourchette de 60-65 \$ US le baril, coincé entre deux facteurs aux effets opposés : les baisses de production imposées par l'OPEP, d'une part, et l'offre élevée de gaz de schiste américain et les craintes suscitées par les perspectives de croissance mondiale, d'autre part.

L'indice composé S&P/TSX a progressé de 22,9 % en 2019 après avoir cédé 11,6 % en 2018. L'ensemble des onze secteurs de l'indice S&P/TSX étaient en hausse, à l'exception de celui des soins de santé. Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2019, le Fonds d'actions canadiennes (SRA) a affiché un rendement de 21,8 %. La sélection des titres dans les secteurs de l'énergie, des produits industriels et des services d'intérêt public a été favorable, tout comme une sous-pondération marquée dans le secteur des soins de santé. La sous-pondération dans les technologies de l'information et la surpondération dans les matériaux (sauf dans l'or) du fonds ont nui à son rendement relativement à l'indice.

Notre sous-pondération au secteur des technologies de l'information a été désavantageuse, puisque le titre Shopify (+173,5 %, absent du portefeuille) a poursuivi sur sa lancée. Nous estimons toujours que ce titre est extrêmement cher. (À la fin de l'année, il se négociait à 1 250 fois son actuel bénéfice par action rajusté et à plus de 460 fois les estimations consensuelles de son bénéfice par action rajusté pour 2020). Même si la hausse rapide du cours de Shopify pourrait nous rappeler celle de Valeant (qui a été suivie par une dégringolade), nous sommes d'avis que Shopify est une société solide offrant un service valable et enregistrant une croissance rapide. Toutefois, nous croyons aussi que le marché sous-estime de beaucoup le risque posé par les concurrents du marché de l'hébergement de portail en ligne et les limites qu'ils imposeront à la croissance de Shopify, qui est pourtant nécessaire pour justifier son évaluation actuelle.

Dans le secteur des matériaux, Methanex a affiché une contre-performance, ce qui a miné les résultats du fonds, alors que Canfor Corp a apporté une plus-value. Le cours de Methanex a glissé, les prix du méthanol continuant de reculer pendant l'année. Selon nous, les perspectives à long terme pour le méthanol (et Methanex) n'ont pas changé malgré la baisse de prix, aussi demeurons-nous optimistes quant à ces perspectives. Le titre de Canfor a affiché des gains, Great Pacific Capital Corp. ayant offert d'acquérir la société pour 16 \$ l'action. Nous avons amorcé une position dans Canfor en mai 2019 (à 9 \$-11 \$), car nous croyions que le titre se négociait à des cours trop bas qui supposaient que les marges du bois d'œuvre ne reprendraient jamais le dessus dans l'intérieur de la Colombie-Britannique (un scénario qui ne nous semblait pas probable). Nous avons liquidé notre position lors de l'acquisition.

Du côté du secteur des produits industriels, WestJet Airlines a réagi à l'offre entièrement au comptant de 31 \$ par action que lui a faite Onex. Nous détenons une participation dans WestJet depuis 2015 (que nous avons achetée dans une fourchette de cours de 17 \$ à 24 \$) et

nous estimions que la société reviendrait à un rendement des capitaux propres d'un peu plus de dix pour cent, pendant sa transition de ligne aérienne régionale à compagnie aérienne mondiale. Nous avons profité de la force du cours pour liquider la position pendant le trimestre.

Dans le secteur de l'énergie, les positions dans Crescent Point, Cenovus et Canadian Natural Resources ont bien fait. En effet, le pétrole West Texas Intermediate (WTI) est passé de 45 \$ à près de 61 \$, du début à la fin de l'année, un gain de 35 % qui a donné de l'élan à ces sociétés énergétiques.

Pour ce qui est du secteur des services d'intérêt public, TransAlta Corp. a apporté de la valeur, des communiqués émanant d'un investisseur activiste et un autre portant sur une proposition d'investissement de la part de Brookfield Renewables ayant attiré l'attention sur la société. Nous étions heureux de cet état de fait, puisque nous avons entrevu la valeur de TransAlta Corp. depuis quelque temps. Nous avons alors profité de l'occasion pour clore notre position.

Notre pondération nulle dans le secteur canadien des soins de santé s'est avérée un autre facteur positif, puisque ce secteur a fléchi de 10,9 %, surtout en raison du « retour sur terre » des titres liés au cannabis après leur envolée.

Perspectives pour 2020

Tout a changé en l'espace de quelques mois. Le virus de la COVID-19 continue de se propager dans le monde, avec des répercussions sur la vie quotidienne de tous et sur la croissance économique cette année. Qui plus est, l'Arabie saoudite et la Russie ont un différend quant aux baisses de production à adopter pour contenir l'offre de pétrole, faisant ainsi passer les prix à des creux historiques. Comme nous le savons, les marchés boursiers mondiaux ont dégringolé. Le marché est en grande partie efficient. Toutefois, nous avons remarqué qu'en périodes d'excès (lors des sommets et des creux) il n'est pas en mesure d'intégrer le risque aux cours de façon sensée, comme en témoignent les fluctuations journalières de -10 % à +10 %. Selon nous, la valeur intrinsèque des sociétés ne change pas d'un tel pourcentage sur une période de deux jours. Prenons une maison comme exemple : si le marché évaluait une propriété en bourse, de minute en minute, et que nous observions une hausse ou une diminution de la valeur de 10 %, est-ce que nous vendrions notre domicile? C'est bien peu probable. La même logique ne devrait-elle donc pas s'appliquer aux sociétés dans lesquelles nous investissons? Quand nous détenons une participation dans une société (c.-à-d. que les actionnaires possèdent un document représentant une part de la société), nous détenons les flux de trésorerie associés à elle, à perpétuité.

Nous investissons dans des sociétés qui demeureront concurrentielles dans toutes les conjonctures : marchés haussiers, marchés baissiers voire marchés en déplacement. Actuellement, la bourse évalue les sociétés de minute en minute, en forte hausse ou en forte baisse. Allons-nous vendre nos avoirs? Au contraire, puisque le marché intègre mal le risque aux cours, nous achetons les titres de sociétés intéressantes, le tout, à escompte.

Est-ce à dire que la pandémie de COVID-19 ne nous dérange pas? Pas du tout, elle nous incommoder beaucoup. Elle a interrompu le cours normal des affaires et, contrairement aux récessions précédentes, elle a entraîné (ou entraînera) un ralentissement de l'économie mondiale. De la turbulence et des ramifications généralisées sont à prévoir. L'ampleur des dégâts reste à déterminer, tout comme la nature même du virus.

Comme d'habitude, nous sommes animés par un grand sentiment d'urgence et demeurons axés sur deux volets :

- 1) Nous surveillons de près les sociétés du portefeuille pour nous assurer qu'elles demeurent concurrentielles et qu'elles émergent de la crise encore plus fortes. Nous sommes d'avis que notre portefeuille est bien diversifié, avec environ 50 % des avoirs qui sont considérés comme non cycliques et liés aux infrastructures, ce qui devrait nous aider en cas de liquidation. En même temps, le portefeuille est très bien placé pour tirer profit de la reprise (quand elle se produira).
- 2) En des périodes comme celles-ci, où les marchés n'arrivent pas à bien intégrer le risque aux cours, beaucoup d'occasions de placement intéressantes se présentent. Nous continuerons de faire preuve de rigueur pour évaluer les occasions et, quand il est judicieux de le faire, d'y investir, soit en engageant plus de capital (à partir de la trésorerie) ou en recyclant du capital (à partir de placements existants).

Nous vivons une période éprouvante, mais nous nous en sortirons, comme nous l'avons fait pour les récessions et perturbations du marché du passé. Forts de nos 25 années d'expérience, nous sommes en mesure de traverser de telles périodes en nous montrant fermes, disciplinés et équilibrés. Nous faisons notre part, comme tous les Canadiens, pour aplanir la courbe en pratiquant le télétravail.

Soyez prudent.



Lloyd E. Rowlett, CFA

Président

Gestion de placements Scheer, Rowlett & Associés Ltée

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des titulaires de contrats - Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274 (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, les états du résultat global, des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et à la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des

compagnies d'assurances de personnes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance et de la direction de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives – que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs – et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous déterminons et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer

la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ **Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.**
Comptables professionnels agréés
Winnipeg, Manitoba

6 mars 2020

Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274

Tableau des placements

au 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre de parts)	Nombre de parts	Coût moyen	Juste valeur
Parts de fonds de placement			
Fonds d'actions canadiennes en gestion commune Scheer Rowlett	5 608 374	71 734	71 377
Total des placements		71 734	71 377

Gestionnaire du fonds : Gestion de placements Scheer, Rowlett & Associés Ltée

État de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Actif		
Trésorerie et dépôts à court terme	-	-
Revenu de placement à recevoir et couru	-	-
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	-	-
Montant à recevoir des courtiers	-	24
Montant à recevoir de tiers	-	-
Placements Parts de fonds de placement (note 3)	71 377	62 749
Total des placements	71 377	62 749
Total de l'actif	71 377	62 749
Passif		
Découverts	-	23
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	216	53
Montant à payer aux courtiers	-	-
Montant à payer à des tiers	-	-
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	216	76
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	71 161	62 697

État du résultat global

(en milliers de dollars canadiens) Pour les exercices clos les	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	13 381	(7 730)
Produits (pertes) divers	-	-
Total des produits	13 381	(7 730)
Charges		
Frais de gestion (note 8)	584	613
Autres	61	63
Total des charges	645	676
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	12 736	(8 406)

Les tableaux qui suivent font état de renseignements financiers clés concernant le fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats par catégorie

(en dollars canadiens, à l'exception du nombre de parts en circulation) Pour les exercices clos les	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Nombre de parts en circulation	82 282	87 468

Actif net attribuable aux titulaires de contrats par part (note 7)

(en dollars canadiens, à l'exception du nombre de parts en circulation) Pour les exercices clos les	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Valeur liquidative par part	864,83	716,79
Augmentation (diminution) par part	148,04	(94,21)

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens) Pour les exercices clos les

31 déc. 2019 31 déc. 2018

Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes

Activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	12 736	(8 406)
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(99)	(282)
(Profits) pertes latents	(7 594)	13 744
Produits bruts de la cession de placements	4 753	5 752
Revenu de distribution de fonds communs sous-jacents	(5 688)	(5 732)
Variation du montant à recevoir de (à payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	163	(27)
Variation du montant à recevoir des (à payer aux) courtiers	24	(24)
	4 295	5 025

Activités de financement

Dépôts des titulaires de contrats	381	399
Retraits des titulaires de contrats	(4 653)	(5 231)
	(4 272)	(4 832)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	23	193
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts au début de l'exercice	(23)	(216)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts à la fin de l'exercice	-	(23)

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

(en milliers de dollars canadiens) Pour les exercices clos les	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Actif net attribuable aux titulaires de contrats au début de l'exercice	62 697	75 935
Dépôts des titulaires de contrats	381	399
Retraits des titulaires de contrats	(4 653)	(5 231)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	12 736	(8 406)
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	8 464	(13 238)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats à la fin de l'exercice	71 161	62 697

Vingt-cinq principaux titres Au 31 décembre 2019

Titre	% du total
La Banque Toronto-Dominion	8,44 %
Banque Royale du Canada	7,43 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	6,60 %
Comp. des chemins de fer nat. du Canada	5,39 %
Corporation TC Énergie	5,32 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,25 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,87 %
Nutrien Ltd.	3,53 %
Rogers Communications Inc. cat. B, sans droit de vote	3,49 %
Magna International Inc.	3,31 %
Newmount Goldcorp Corp.	3,29 %
Gouvernement du Canada 0,00 % 20-02-2020	3,27 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,12 %
Telus Corp.	2,84 %
Suncor Énergie Inc.	2,80 %
Société Financière Manuvie	2,57 %
Enbridge Inc.	2,46 %
CI Financial Corp.	2,18 %
Element Fleet Management Corporation	2,15 %
Brookfield Asset Management Inc.	2,06 %
Methanex Corporation	1,97 %
Barrick Gold Corp.	1,91 %
Teck Resources Ltd., catégorie B	1,58 %
Cenovus Energy Inc.	1,52 %
Power Corporation du Canada, droit de vote subalterne*	1,42 %

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274 (le Fonds) est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la compagnie) est la seule émettrice des contrats d'assurance permettant d'effectuer des placements dans le Fonds. Elle est propriétaire de l'actif du Fonds, qui est distinct des autres actifs de la compagnie. Le Fonds n'est pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la compagnie.

La compagnie est une filiale en propriété exclusive indirecte de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société par actions cotée en bourse et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de la Power Corporation du Canada (Power Corporation), dont elle est une filiale.

Le siège social du Fonds est situé au 330 avenue University, Toronto (Ontario) M5G 1R8, Canada.

La compagnie a approuvé le 6 mars 2020 la publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2019 pour l'exercice clos à cette date.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les IFRS), telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI). Des méthodes comptables uniformes ont été utilisées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) publiées et en vigueur au 31 décembre 2019. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes.

a) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liés à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans l'état de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La compagnie est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le mode de classement le plus approprié aux termes de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. La compagnie a évalué le modèle économique du Fonds, le mode de gestion de la totalité des instruments financiers et les exigences des autres normes comptables, et elle a conclu que le classement à la juste valeur par le biais du résultat net constituait le mode le plus approprié d'évaluation et de présentation des instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'entité d'investissement au sens de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. Cette conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

b) Classement et évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie de la juste valeur, comme suit :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent les cours de marché observables (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours cotés observables de l'actif et du passif, comme les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés

réciroques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et d'investissements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1 et reclassé dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas il est classé dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la compagnie. La compagnie

examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. En l'absence de telles données, les meilleures estimations de la direction sont utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans la note 9 sur la gestion des risques découlant des instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Un instrument financier est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir des flux de trésorerie de celui-ci est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à sa propriété.

Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date d'opération. Le Fonds a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

c) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

d) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

e) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

f) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global.

Profits (pertes) réalisés sur placements –

Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements –

Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours du change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

g) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

h) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à leur juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

i) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

j) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

k) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

l) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, qui est établie tel qu'il est indiqué dans la notice explicative du Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont rajustés aux fins des transferts entre fonds.

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds sont investies exclusivement dans les fonds communs de placement sous-jacents.

Comme l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds assume indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions du revenu provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Les activités de placement du fonds sous-jacent exposent indirectement le Fonds à des risques financiers. Consultez la note 9 sur la gestion des risques découlant des instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés. La compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit mais que ce dernier ne consolide pas répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est divisé en parts d'une même catégorie.

Les parts de catégorie **individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- régimes enregistrés d'épargne;
- comptes d'épargne libre d'impôt;
- régimes non enregistrés d'épargne par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Les parts de la catégorie **individuelle** sont offertes selon l'option suivante :

- Ingenium

Les parts de la catégorie **individuelle** sont comptabilisées séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est affectée à la catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence réglementaire externe en matière de capital ni à aucune restriction juridique en matière d'émission, de rachat ou de revente des parts rachetables autre que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le fonds distinct ne réalise pas de bénéfices imposables. De plus, les gains et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non à la fiducie. Les gains ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des gains ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt sur le revenu n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placement étranger est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco contrôle La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), qui est la société mère de la Corporation Financière Canada Vie (CFCV), la société mère de la compagnie. Par conséquent, la compagnie est liée à Lifeco et aux autres principales filiales en exploitation. De plus, Lifeco est membre du groupe de sociétés de la Power Corporation. Du fait de cette relation, la compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, IG Gestion de patrimoine et la Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte des transactions avec les parties liées de la compagnie ci-dessous.

Partie liée	Relation	Pays de constitution
La Great-West, compagnie d'assurance-vie	Société mère indirecte de la compagnie	Canada
GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée	Filiale en propriété exclusive de la Great-West	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Great-West	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de la Power Corporation	Canada
Canada Life Investments	Filiale en propriété exclusive indirecte de la compagnie	Royaume-Uni

- a) La compagnie fournit des services de gestion, des services de consultation et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais facturés à l'égard des autres catégories sont calculés en fonction des taux fixes des actifs nets de la catégorie précise à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit ainsi qu'aux activités de placement effectués depuis l'évaluation du Fonds en date du 31 décembre.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2019. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, qui comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris à l'égard du Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à leur juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

10. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 1^{er} janvier 2020, la compagnie, la CFCV, la Great-West, le Groupe d'assurances London Inc. (une filiale de la Great-West) et la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (une filiale indirecte de la Great-West), ont fusionné (la fusion) en une seule compagnie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la compagnie fusionnée). La compagnie fusionnée est constituée en société et domiciliée au Canada et est une filiale en propriété exclusive de Lifeco. L'adresse enregistrée de la compagnie fusionnée est : 100 rue Osborne Nord, Winnipeg, Manitoba, Canada, R3C 1V3. En raison de la fusion, le Fonds est maintenant offert par la compagnie fusionnée.

Renseignements supplémentaires

(non audités)

Les tableaux qui suivent font état de renseignements financiers clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion

Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de tous les impôts, de toutes les charges et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Les ratios des frais de gestion ne sont calculés que pour les clients de Client Individuel et de Solutions de gestion du patrimoine. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour l'option de garantie d'une police de la série privilégiée 2 étant donné que ces frais sont imputés directement au titulaire de contrats.

Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274 Ratio des frais de gestion (%)

	Pour les exercices clos les 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Ingenium	0,94	0,94	0,95	0,95	0,95

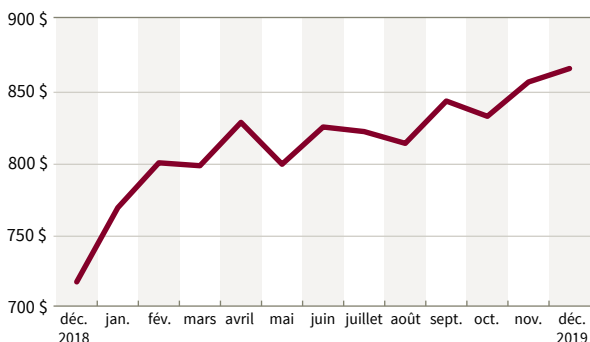
Taux de rotation du portefeuille

Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers sont conformes aux propositions comprises à la rubrique 12.3(a)(iii) de la Ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable afférents aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifierait que le Fonds aurait acheté et vendu tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

Taux de rotation du portefeuille (%)

	Pour les exercices clos les 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Taux de rotation du portefeuille	—	—	0,28	8,76	0,03

Valeurs par part de fin de mois (non auditées) pour la période close le 31 décembre 2019



F88-2151C

Historique du Fonds et du nombre de polices en vigueur sur dix ans (non audité)

Fin de la période	Valeur liquidative par part de fin de période (\$)	Valeur liquidative de fin de période (en milliers de dollars)	Nombre de polices à la fin de la période
31 décembre 2010	563,03	90 819	4 789
31 décembre 2011	492,03	72 617	4 533
31 décembre 2012	544,60	74 056	4 259
31 décembre 2013	615,65	77 605	4 010
31 décembre 2014	635,85	73 427	3 821
31 décembre 2015	587,18	62 559	3 625
31 décembre 2016	736,97	73 633	3 428
31 décembre 2017	811,00	75 935	3 257
31 décembre 2018	716,79	62 697	3 108
31 décembre 2019	864,83	71 161	2 968

Fonds d'actions canadiennes SRA

31 décembre 2019

Composition du portefeuille de placements du Fonds d'actions canadiennes (SRA) (renseignements non audités fournis par le gestionnaire de fonds)

Titres	Description	Coût total	Valeur marchande	% du total
Énergie				
414 900	Cameco Corp.	5 385 781,20 \$	4 787 946,00 \$	0,60 %
595 490	Canadian Natural Resources Ltd.	22 084 725,03 \$	25 010 580,00 \$	3,12 %
923 010	Cenovus Energy Inc.	17 678 536,33 \$	12 183 732,00 \$	1,52 %
1 546 600	Crescent Point Energy Corp.	14 164 066,96 \$	8 954 814,00 \$	1,12 %
381 400	Enbridge Inc.	18 474 118,32 \$	19 961 682,00 \$	2,46 %
861 900	Encana Corporation	4 590 150,40 \$	5 240 352,00 \$	0,65 %
526 302	Suncor Énergie Inc.	18 416 877,24 \$	22 399 413,12 \$	2,80 %
616 800	Corporation TC Énergie	31 851 635,92 \$	42 657 888,00 \$	5,32 %
1 250 640	Trican Well Service Ltd.	4 280 553,34 \$	1 425 729,60 \$	0,18 %
Total - Énergie		136 926 444,75 \$	142 352 136,72 \$	17,77 %
Matériaux				
634 792	Barrick Gold Corporation	18 103 675,27 \$	15 311 183,04 \$	1,91 %
174 700	Detour Gold Corporation	1 914 152,31 \$	4 391 958,00 \$	0,55 %
1 114 000	Hudbay Minerals Inc.	4 714 049,59 \$	5 993 320,00 \$	0,75 %
154 400	Interfor Corporation	1 873 227,21 \$	2 265 048,00 \$	0,28 %
384 036	Major Drilling Group International	2 848 154,08 \$	2 177 484,12 \$	0,27 %
314 200	Methanex Corp.	22 612 806,86 \$	15 757 130,00 \$	1,97 %
466 800	Newmont Goldcorp Corp.	21 075 654,06 \$	26 346 192,00 \$	3,29 %
455 382	Nutrien Ltd.	20 313 455,21 \$	28 311 098,94 \$	3,53 %
6 615 310	Sherritt International	33 078 960,94 \$	1 256 908,90 \$	0,16 %
562 000	Teck Resources Ltd.	17 126 284,12 \$	12 656 240,00 \$	1,58 %
Total - Matériaux		143 660 419,65 \$	114 466 563,00 \$	14,29 %
Produits industriels				
367 910	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	20 421 422,64 \$	43 218 387,70 \$	5,39 %
93 600	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	18 499 310,64 \$	30 984 408,00 \$	3,87 %
225 900	NFI Group Inc.	6 986 099,10 \$	6 020 235,00 \$	0,75 %
481 600	Transcontinental Inc.	7 066 805,36 \$	7 642 992,00 \$	0,95 %
85 900	Westshore Terminals Inv Corp.	1 604 280,55 \$	1 627 805,00 \$	0,20 %
Total - Produits industriels		54 527 918,29 \$	89 493 827,70 \$	11,16 %
Consommation discrétionnaire				
96 800	Vêtements de Sport Gildan (catégorie A)	2 653 841,26 \$	3 716 152,00 \$	0,46 %
372 800	Magna International Inc. Catégorie A	18 904 272,90 \$	26 543 360,00 \$	3,31 %
303 400	Sleep Country Canada	6 057 719,24 \$	6 131 714,00 \$	0,77 %
303 100	Uni Select Inc.	6 330 466,50 \$	3 452 309,00 \$	0,43 %
99 000	Alimentation Couche-Tard, cat. B	4 060 785,34 \$	4 079 790,00 \$	0,51 %
Total - Consommation discrétionnaire		38 007 085,24 \$	43 923 325,00 \$	5,48 %

Fonds d'actions canadiennes SRA

31 décembre 2019

Composition du portefeuille de placements du Fonds d'actions canadiennes (SRA) (renseignements non audités fournis par le gestionnaire de fonds)

Titres	Description	Coût total	Valeur marchande	% du total
Produits financiers				
721 300	La Banque de Nouvelle-Écosse	45 124 730,63 \$	52 907 355,00 \$	6,60 %
219 500	Brookfield Asset Management Inc.	15 942 764,42 \$	16 469 085,00 \$	2,06 %
803 900	CI Financial Corp.	20 939 340,86 \$	17 452 669,00 \$	2,18 %
389120	Banque Canadienne Impériale de Commerce	31 320 308,31 \$	42 048 307,20 \$	5,25 %
1 551 000	Element Fleet Management Corp.	15 045 979,16 \$	17 200 590,00 \$	2,15 %
18 013	Fairfax Financial Holdings Ltd	10 594 956,62 \$	10 983 246,62 \$	1,37 %
779 920	Société Financière Manuvie	16 090 193,76 \$	20 558 691,20 \$	2,57 %
340 210	Power Corporation du Canada	10 498 563,93 \$	11 380 024,50 \$	1,42 %
579 700	Banque Royale du Canada	37 502 294,65 \$	59 564 175,00 \$	7,43 %
927 926	La Banque Toronto-Dominion	42 973 232,54 \$	67 580 850,58 \$	8,44 %
Total - Produits financiers		246 032 364,87 \$	316 144 994,10 \$	39,47 %
Technologies de l'information				
641 700	Celestica Inc.	8 498 907,07 \$	6 911 109,00 \$	0,86 %
Total - Technologies de l'information		8 498 907,07 \$	6 911 109,00 \$	0,86 %
Services de communication				
47 128	BCE Inc.	1 914 010,21 \$	2 835 220,48 \$	0,35 %
433 445	Rogers Communications Inc., catégorie B	19 297 011,40 \$	27 948 533,60 \$	3,49 %
452 700	Telus Corp.	12 634 541,19 \$	22 761 756,00 \$	2,84 %
Total - Services de communication		33 845 562,80 \$	53 545 510,08 \$	6,68 %
Immobilier				
253 200	Société de placement immobilier Artis	2 676 671,53 \$	3 013 080,00 \$	0,38 %
340 800	Parts de H&R REIT	6 985 738,86 \$	7 190 880,00 \$	0,90 %
Total - Immobilier		9 662 410,39 \$	10 203 960,00 \$	1,28 %
Trésorerie et équivalents				
			24 126 276,85 \$	3,01 %
Total - Trésorerie et équivalents		0 \$	24 126 276,85 \$	3,01 %
Total - Portefeuille		671 161 113,06 \$	801 167 702,45 \$	100,00 %

La Great-West, la London Life et la Canada Vie sont des entreprises de premier plan spécialisées en assurance, en gestion du patrimoine et en avantages sociaux qui s'investissent dans l'amélioration du bien-être financier physique et mental des Canadiens. Sous la marque de la nouvelle Canada Vie, nous aidons les Canadiens à réaliser leur potentiel chaque jour. Nos clients à l'échelle du Canada nous accordent leur confiance pour répondre à leurs besoins de sécurité financière et respecter nos promesses. Ensemble, nous répondons aux besoins de sécurité financière de plus de 13 millions de personnes et offrons une vaste gamme de produits et de services aux particuliers, aux familles et aux propriétaires d'entreprise d'un bout à l'autre du pays.

La Canada Vie a reçu de la part d'importantes agences de notation de fortes cotes en ce qui a trait à sa capacité d'effectuer les règlements et à sa solidité financière*. Pour obtenir des renseignements à jour sur les cotes attribuées à la Canada Vie et sur sa solidité financière, visitez notre site Web à l'adresse www.canadavie.com.

* Selon les cotes attribuées par A.M. Best Company, Dominion Bond Rating Service, Fitch Ratings, Moody's Investors Service et Standard & Poor's Corporation à la date de publication. Les cotes peuvent changer sans préavis.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le www.canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller.

Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective / en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

1350 boulevard René-Lévesque O

Montréal QC H3G 1T4

Téléphone : 514 350-8757

Télécopieur : 888 252-1329

Sans frais : 888 252-1847

www.canadavie.com

